



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 114 (2015), p. 99-110

Vincent Chollier

Hatiay, responsable des prophètes de tous les dieux : une généalogie ramesside à réviser

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ??????? ????? ?????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ??????? ????? ?????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ?? ??????? ??????:	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard

Hatiay, responsable des prophètes de tous les dieux : une généalogie ramesside à réviser

VINCENT CHOLLIER

HATIAY, premier prophète de Montou et responsable des prophètes de tous les dieux, était un haut dignitaire de la période ramesside. Il est aujourd’hui bien connu, notamment grâce à sa tombe située dans la nécropole de Cheikh Abd el-Gourna (TT 324). Néanmoins, selon les auteurs, il serait contemporain soit de Ramsès II, soit au plus tard de Ramsès VII, ce qui correspond à un écart d’au moins une soixantaine d’années. D’un côté, sa tombe possède un style caractéristique du tout début de la période ramesside. De l’autre, des inscriptions de la région de la Première Cataracte, où il est représenté avec des membres de sa famille, sont reconnues comme contemporaines des règnes de Ramsès IV à Ramsès VII. Vouloir préciser le *floruit* de ce personnage n’est pas anecdotique, puisque sa fonction de responsable des prophètes de tous les dieux en faisait indubitablement l’un des hommes les plus influents de son époque. L’objectif du présent article est par conséquent de reprendre la documentation à disposition afin de tenter de comprendre ces apparentes incohérences chronologiques. Ainsi, au regard des sources jusqu’alors attribuées à cet unique Hatiay, il convient au contraire et selon toute vraisemblance de distinguer deux personnages différents, l’un contemporain du début de la XIX^e dynastie, l’autre ayant vécu à la XX^e. Cette hypothèse repose sur le réexamen de la totalité du dossier documentaire, en y adjoignant le groupe statuaire Naples 1069.

En 1965, L. Habachi publiait un article¹ concernant la famille du prêtre de Montou Hatiay, manifestement originaire du IV^e nome de Haute-Égypte, et plus précisément de la région d’Ermant. Cette étude se révéla fort importante pour la compréhension de l’entreprise

¹ L. HABACHI, «A Family from Armant in Aswân and in Thebes», *JEA* 51, 1965, p. 123-136.

territoriale des membres d'une même famille au sein des différents cultes de Haute-Égypte au Nouvel Empire². L. Habachi y présentait la plupart des sources documentaires mentionnant Hatiay, parmi lesquelles tout un corpus d'inscriptions de la Première Cataracte, parfois inédites. Il y décrivait également la TT 324 ayant manifestement appartenu à ce même Hatiay, mais proposait de dater sa décoration sous les règnes de Ramsès VI ou VII³.

L. Habachi avait proposé un arbre généalogique (fig. 1), duquel quatre personnages importants émergent: Hatiay, les premiers prophètes de Khnoum Pendjerty et Nebounenef – respectivement père et frère de Hatiay –, ainsi que le premier prophète de Montou et responsable des prophètes de tous les dieux, Penniout, dit Souner, son fils. La chronologie de cette généalogie ne reposait que sur un seul document, le P. Turin 1887⁴ (ou *Indictment Papyrus*), relatant les événements du «scandale d'Éléphantine», au cours duquel deux prêtres-*ouâb* furent accusés d'avoir tenté de manipuler l'oracle divin afin de destituer le premier prophète de Khnoum Bakenkhonsou⁵. Le papyrus cite parmi les accusés un prêtre-*ouâb* du nom de Nebounenef que S. Sauneron⁶ avait cru pouvoir identifier au frère de Hatiay et premier prophète de Khnoum, interprétation reprise par L. Habachi dans sa généalogie. Si, jusqu'à présent, il est donc admis qu'il s'agit du même personnage⁷, il est pourtant assez difficile de démontrer que ce prêtre-*ouâb* est effectivement celui qui, par la suite, serait devenu premier prophète, puisque aucune indication de filiation ne figure sur le document. Il s'agit très probablement d'un cas d'homonymie. L'ensemble de cette généalogie reposant sur cette interprétation, Hatiay s'est trouvé placé sous la XX^e dynastie, à l'instar du prêtre-*ouâb* Nebounenef, son frère présumé⁸.

La TT 324, une tombe de la XIX^e dynastie?

Au problème que pose l'identification du Nebounenef du P. Turin 1887 avec le premier prophète de Khnoum, vient se greffer le fait que la TT 324⁹, ayant appartenu au premier prophète de Montou Hatiay, n'a probablement pas été décorée sous la XX^e dynastie, mais au tout début de la XIX^e. Le nom et les titres d'Hatiay y apparaissent¹⁰:

² Problématique qui intéresse directement nos axes de recherche : V. CHOLLIER, *Administrer les cultes provinciaux en Égypte au Nouvel Empire (1552-1069 av. J.-C.) : stratégies sociales et territoriales*, thèse de doctorat de l'université Lumière Lyon-2 en cours, bénéficiant d'un contrat doctoral fléché de l'Ifao.

³ *Ibid.*, p. 136

⁴ P. Turin 1887, rto 1.12-14 = A.H. Gardiner, *RAD*, 73.12-82.10, p. xxii-xxiv. D'après A.H. Gardiner, ce papyrus remonte apparemment au règne de Ramsès V. En effet, la sixième année de règne de Ramsès IV est indiquée au vso 2.1-5, puis les trois premières années d'un pharaon dont le nom n'est pas précisément connu aux lignes 2.6-8 – mais dont on

peut aisément déduire qu'il s'agit de son successeur, Ramsès V. Pour l'épisode qui nous intéresse en particulier: *ibid.*, 75.9-15 et W. PLEYTE, F. ROSSI, *Papyrus de Turin*, Leiden, 1869-1876, pl. 58 [12-14]. Pour une analyse historique des événements, voir P. VERNUS, *Affaires et scandales sous les Ramsès. Bibliothèque de l'Égypte ancienne*, 1993, p. 137-138.

⁵ Ce premier prophète est mentionné par ailleurs sur l'inscription SEH 427 = A. GASSE, V. RONDOT, *Les inscriptions de Séhel*, MIFAO 126, 2007, p. 268-270, photo p. 541, carte 6 (O24), où apparaissent les cartouches de Ramsès VI; nous reprenons ici la numérotation de cet ouvrage pour citer les inscriptions de l'île de Séhel.

⁶ S. SAUNERON, «Trois personnages du scandale d'éléphantine», *RdE* 7, 1950, p. 57-60.

⁷ Voir notamment S. SAUNERON, *loc. cit.*; L. HABACHI, *op. cit.* et P. VERNUS, *op. cit.* suivent cette interprétation.

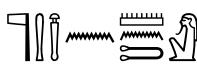
⁸ K.A. Kitchen le place sous le règne de Ramsès VI en suivant les interprétations précédentes : *KRI VI*, 359,2-360,5.

⁹ TT 324 = N. de G. DAVIES, *Seven Private Tombs at Kurnah, Excavations at Thebes 2*, 1948, p. 42-48, pl. 31-34; PM I²/1, p. 395-396, 399; F. KAMPP, *Die Thebanische Nekropole zum Wandel des Grabdenkens von der XVIII. bis zur XX. Dynastie. Teil 2*, Theben 13/2, 1996, p. 574-577, fig. 470-471.

¹⁰ N. de G. DAVIES, *op. cit.*, p. 47.



hm-ntr tpy n Sbk
premier prophète de Sobek



hm-ntr tpy n Mnt
premier prophète de Montou



ss [...] Mn]tw
scribe [...] Mon]tou



i-my-rj hmw-ntr ntrw nbw
responsable des prophètes de tous les dieux

Malgré l'état de conservation relativement mauvais des parois de la tombe, on peut encore reconnaître dans les représentations qui y figurent un style post-amarnien¹¹. D'un point de vue stylistique, la tombe doit ainsi manifestement être datée de la toute fin de la XVIII^e dynastie, voire du début de la XIX^e. De plus, N. de G. Davies¹² remarque qu'une scène de la TT 324, représentant Hatiay et son épouse au cours d'une partie de pêche, est très proche d'une scène de pêche figurée dans la TT 51¹³, celle-ci ayant appartenu à un certain Ouserhat. La décoration y est, elle aussi, de style post-amarnien. Sa datation est, quant à elle, plus évidente à établir, puisqu'elle comporte les cartouches des rois Ramsès I^{er} et Séthi I^{er}¹⁴. Par leur proximité stylistique, les deux tombes ont certainement été réalisées à peu de temps d'intervalle¹⁵.

Un autre argument iconographique permet d'apporter quelques éléments supplémentaires : deux vizirs sont représentés face à face dans la tombe d'Hatiay¹⁶. Celui du Sud, Ousermontou¹⁷, serait connu pour avoir exercé ses fonctions durant la fin de la période amarnienne, L. Habachi¹⁸ pensant y reconnaître le vizir Ousermontou mentionné dans une stèle découverte à Ermant¹⁹ portant le cartouche de Djésér-khépérou-Rê-Setepenrê, nom de couronnement d'Horemheb.

¹¹ B. Geßler-Löhr (dans J. Assmann, *Das Grab des Amenemope TT 41, Theben 3/1*, 1991 p. 166) date la décoration de cette tombe de l'époque de Toutânkhamon / Aÿ. E. Hofmann (*Bilder im Wandel. Die Kunst der Ramessidischen Privatgräber, Theben 17*, 2004, p. 18-20) suit aussi cette hypothèse. Voir également N. STRUDWICK, «Change and Continuity at Thebes. The Private Tomb after Akhenaten», dans Chr. Eyre, A. Leahy, L. Montagno Leahy (éd.), *The Unbroken Reed. Studies in the Culture and Heritage of Ancient Egypt in Honour of A. F. Shore, EESop 11*, 1994.

¹² N. de G. DAVIES, *op. cit.*, p. 44.

¹³ *Id.*, *Two Ramesside Tombs at Thebes*, New York, 1927, pl. 15.

¹⁴ *Ibid.*, pl. 7-8. Les cartouches sont présents sur le pagne d'Ouserhat.

¹⁵ Il existe des exemples de scènes copiées dans des tombes dont la réalisation est séparée parfois de plusieurs siècles. Par exemple, la décoration de la tombe de Sétaou à Elkab, datant de la XX^e dynastie, reprend presque à l'identique celle de Pahéri datant de la XVIII^e dynastie, de près de trois siècles plus ancienne. Cf. J.-M. KRUCHTEN, L. DELVAUX, *Elkab VIII. La Tombe de Sétaou*, Turnhout, 2010. Dans le cas présent cependant, le style des représentations est le même, ce qui plaide en faveur d'une proximité temporelle de la décoration des deux tombes.

¹⁶ N. de G. DAVIES, *Seven Private Tombs at Kurnah, Excavations at Thebes 2*, 1948, pl. 33.

¹⁷ La figure d'Ousermontou est très endommagée : il ne reste que sa main tenant un bâton. On devine néanmoins

que sa posture devait être identique à celle du vizir Nebimen qui lui fait face.

¹⁸ L. HABACHI, «Unknown or Little-Known Monuments of Tutankhamun and of his Viziers», dans J. Ruffle, G.A. Gaballa, K.A. Kitchen (éd.), *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H. W. Fairman*, Warminster, 1979, p. 36.

¹⁹ R. MOND, O. MYERS, *Temples of Armant. A Preliminary Survey*, EM 43, 1940, pl. 101, n° 3. Ce document transmet le nom du vizir Ousermontou et le cartouche du roi Horemheb. Le cartouche a été usurpé, ce qui ferait remonter cette stèle à un règne antérieur. Les autres documents faisant mention de ce vizir sont tous datables de l'époque ramesside. Il n'est donc pas impossible que deux, voire plusieurs Ousermontou aient exercé la fonction de vizir.

Ce vizir serait également mentionné dans la tombe de Khonsou dit Ta (TT 31)²⁰ et dans celle d'Amenemopé (TT 148)²¹. Le vizir du Nord, Nebimen, est, quant à lui, attesté seulement à partir du règne de Séthi I^{er}²² et mentionné sur un groupe statuaire conservé au musée du Caire inscrit au nom de Ramsès II²³. On ne peut cependant pas affirmer que ces individus étaient des contemporains d'Hatiay. Ils ont pu être figurés dans sa tombe seulement pour évoquer le souvenir de grands hommes²⁴. La présence de ces personnages plaide néanmoins plutôt en faveur d'un ancrage chronologique de la TT 324 au début de la XIX^e dynastie. L'argument stylistique ne paraît en outre pas pouvoir être remis en question, si tant est que la tombe n'ait pas été usurpée. Ce faisceau d'indices laisse ainsi penser que la décoration de cette tombe a débuté au plus tard au début de la XIX^e dynastie, probablement sous le règne de Séthi I^{er}, le vizir Nebimen n'étant connu qu'à partir de ce règne, et non pas sous les règnes de Ramsès VI et VII, comme l'affirmait L. Habachi.

Le groupe statuaire Naples 1069

Le groupe statuaire Naples 1069²⁵ (fig. 2) vient étayer l'hypothèse d'un Hatiay ayant vécu sous la XIX^e dynastie. Cette œuvre, précisément datée du règne de Ramsès II, au nom d'un certain Imeneminet²⁶ est conservée au Museo Archeologico Nazionale de Naples²⁷. Elle compte neuf cartouches de Ramsès II et présente vingt-cinq personnages, masculins et féminins, dont un certain nombre de dignitaires bien connus de ce règne :

- le premier prophète d'Amon Ounenéfer²⁸, le père d'Imeneminet ;
- le premier prophète d'Onouris Hori²⁹ ;

²⁰ N. de G. DAVIES, *op. cit.*, pl. II.

²¹ B.G. OCKINGA, «Another Ramesside Attestation of Usermont, Vizier of Tutankhamun», *BACE* 5, 1994, p. 61-66.

²² W. SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Setis I. (circa 1350 v. Chr.)*, Strasbourg, 1896, p. 2, pl. 16b col. a. ; Statue CG 1140 = L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten. Teil 4*, CGC 1-1294, 1934, p. 77-78.

²³ JE 35258 = G. LEGRAIN, «Recherches généalogiques II. Les premiers prophètes d'Osiris d'Abydos sous la XIX^e dynastie», *RecTrav* 31, 1909, p. 204-206 ; KRI III, 449.II-450 (pour la mention de Nebimen, voir KRI III, 450.2).

²⁴ Cette hypothèse est renforcée par le fait que les deux personnages se font face, assis sur un siège, et se tiennent de part et d'autre d'une table d'offrande. Mais ce mode de représentation n'est pas un indice suffisant pour l'affirmer, d'autant

qu'il n'existe, à notre connaissance, aucun exemple manifeste attestant de cette pratique. En outre, les monuments qui pourraient en témoigner sont en général eux-mêmes assez mal datés ou ont encore, à l'heure actuelle, une datation sujette à débat. Voir, par exemple, l'hypothèse de datation de la tombe de Khonsou dit Ta (TT 31) de J. Kondō qui paraît discutable : J. KONDŌ, «The Re-Use of the Private Tombs on the Western Bank of Thebes and its Chronological Problem: the Cases of the Tomb of Ḫnsw (No. 31) and Tomb of Wsr-Hwt (No. 51)», *Oriente* 32, 1997, p. 50-68.

²⁵ R. PIRELLI, «The Monument of Imeneminet (Naples, inv. 1069) as a Document of Social Changes in the Egyptian New Kingdom», dans C.J. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, OLA 82, 1998, p. 871-884 ; M. TRAPANI, «The Monument of Imeneminet (Naples,

inv. 1069). An Essay of Interpretation», dans C.J. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, OLA 82, 1998, p. 1165-1176 ; R. CANTILENA, P. RUBINO, *La Collezione egiziana del Museo Archeologico Nazionale di Napoli*, Naples, 1989, p. 35-37 [2], fig. 3,1 ; KRI III, 272-274 ; H. BRUGSCH, TIA V, 951-957.

²⁶ KRI III, 272-277.

²⁷ Nous exprimons tous nos remerciements à Teresa Giove, conservatrice du Museo Archeologico Nazionale, pour avoir autorisé l'étude de ce monument, malgré la fermeture de la collection égyptienne, ainsi qu'à son équipe pour avoir facilité notre travail sur place.

²⁸ Glyptotek de Copenhague AEIN 662 = KRI III, 291.II-292.9.

²⁹ Les documents dans lesquels il est mentionné sont ceux de son fils Minmés et sont tous datés du règne de Ramsès II ; cf. *ibid.*, 470-477.

- le « grand des voyants » Imenemipet³⁰ ;
- le chef des archers de Kouch Pennesouttaouy³¹ ;
- un vice-roi de Kouch nommé Paser³².

Sur la face avant de l'objet, un personnage dénommé Hatiay, premier prophète de Montou, se trouve également mentionné. Or, la présence d'un autre protagoniste sur le groupe statuaire permet certainement de confirmer que le Hatiay du monument de Naples est le propriétaire de la TT 324. Il s'agit d'un responsable des prophètes, dénommé Souner, représenté sur la face latérale gauche de la statue. N. de G. Davies avait pu démontrer la filiation entre le premier prophète de Montou Hatiay, propriétaire de la TT 324, et Penniout dit Souner, propriétaire de la TT 331, d'après les textes de ces deux tombes³³.

Hatiay et Souner sont tous les deux désignés sur Naples 1069 comme *sn n hm.t=f*, « “frère” de son épouse » – le pronom suffixe *=f* renvoyant très vraisemblablement à Imeneminet, le propriétaire de la statue. Si on sait aujourd’hui que la plupart des termes de parenté ne traduisent pas systématiquement un lien biologique direct entre deux personnages³⁴, l’emploi du terme *sn* démontre une certaine horizontalité dans la terminologie de la parenté égyptienne³⁵, résultant certainement de la contemporanéité de deux individus. Ainsi, à cette lecture, Hatiay et Souner auraient pu être frères de l'épouse, mais il pourrait tout aussi bien s'agir d'oncles, de neveux ou de cousins de celle-ci³⁶. De ce fait, d'après la position des personnages et un ordre de préséance qui l'aurait dictée, Hatiay serait plutôt l'oncle de cette femme et Souner son cousin³⁷. Il en résulte que le Hatiay présenté sur cette œuvre était bien contemporain d'Imeneminet, à une génération près, entre le début de la XIX^e dynastie et la fin du règne de Ramsès II.

Au regard des indices présentés jusqu'à maintenant, il est donc difficile d'envisager que le premier prophète de Montou Hatiay ait pu vivre sous la XX^e dynastie, les documents étudiés plaident davantage pour une datation au cours de la première moitié de la XIX^e dynastie.

³⁰ *Ibid.*, 442.5-12.

³¹ *Ibid.*, 113-115.

³² Deux vice-rois de Kouch portant le nom de Paser sont attestés, l'un à la toute fin de la XVIII^e dynastie et l'autre au cours du règne de Ramsès II. Il est impossible de savoir avec certitude auquel des deux vice-rois il est fait référence sur ce document. En effet, bien que le groupe statuaire ait été réalisé sous le règne de Ramsès, il est probable que certains personnages représentés soient antérieurs. Néanmoins, tous les protagonistes sont mentionnés sur d'autres documents datés du règne de Ramsès II. Nous estimons donc qu'il s'agit vraisemblablement de Paser II,

en suivant l'avis d'A. HERRERO, « The “King’s Son of Kush” Paser (II), Son of the “High Priest of Min and Isis” Minmose », *BACE* 13, 2002, p. 71-84.

³³ N. de G. DAVIES, *op. cit.*, p. 55.

³⁴ Voir notamment l'étude complète de D. FRANKE, *Altägyptische Verwandtschaftsbezeichnungen im Mittleren Reich*, *HÄS* 3, 1983, et plus précisément l'étude sur les termes *sn* et *sn.t*, p. 61-137.

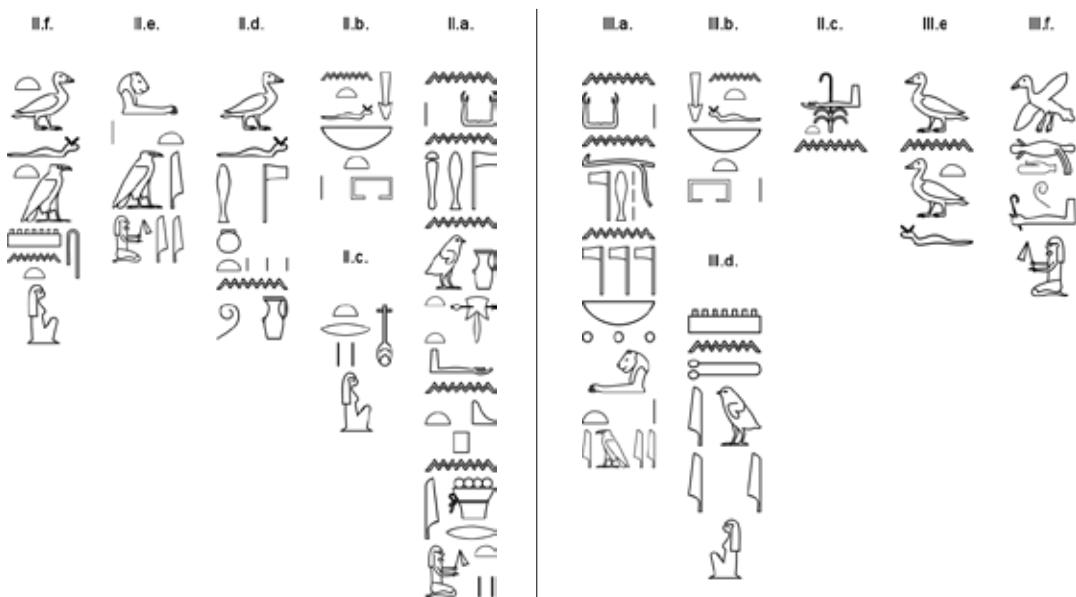
³⁵ On ne désignera pas par ce terme un ancêtre ou un descendant, ni un personnage avec qui une relation hiérarchisée est entretenu, mais plutôt un cousin, un oncle, un neveu ou, éventuellement, un collègue.

³⁶ Une bonne partie des termes de parentés présentés sur cette statue ne sont pas à comprendre dans le sens le plus étroit de leur traduction. C'est par exemple le cas du vice-roi de Kouch Paser, désigné sur le monument comme « frère » d'Imeneminet. Il s'agirait en fait du fils du premier prophète de Min et d'Isis, qualifié de « frère » d'Ounenéfer sur la statue.

³⁷ Hatiay pourrait également être un frère de l'épouse et Souner le neveu de celle-ci, mais cette hypothèse se heurte au fait qu'aucun personnage de la génération des enfants d'Imeneminet n'apparaît sur le monument.

Les inscriptions de Séhel SEH 434 et 435

Le nom d'Hatiay apparaît à Séhel sur deux inscriptions : SEH 434³⁸ (fig. 3) et 435³⁹. Seule l'inscription SEH 434 a été datée, mais uniquement de manière indirecte grâce au P. Turin 1887 qui, rappelons-le, n'est pas sans poser quelques problèmes. L'inscription se divise en dix tableaux qui correspondent aux différentes phases de réalisation de la composition. Le nom Hatiay est mentionné à deux reprises, sur les tableaux II et III qui occupent l'espace central de la représentation (fig. 4).



- | | |
|----------|--|
| II.a. | <i>n kȝ n hm-ntr tpy n hn̄mw Sȝt ‘nqt Pn-Drtȝ mȝ‘ hrw
Pour le ka du premier prophète de Khnoum, Satet et Ânouket Pendjerty juste de voix</i> |
| II.b.-c. | <i>sn.tȝf nbt pr Nfrt-iry
Sa « sœur » (son épouse) la maîtresse de maison Néfertari</i> |
| II.d.-e. | <i>sȝf hm-ntr hm̄tw n hn̄mw Hȝtȝy
Son fils le troisième prophète de Khnoum Hatiay</i> |
| II.f. | <i>sȝ.tȝf Tȝ-smnt
Sa fille Tasemenet</i> |

Sur le tableau II, on apprend que le premier prophète de Khnoum Pendjerty, père du premier prophète Nebounenef⁴⁰, avait un autre fils nommé Hatiay.

³⁸ SEH 434 = A. GASSE, V. RONDOT, *op. cit.*, p. 276-280, photo p. 543, carte 9 (G29).

³⁹ SEH 435 = *ibid.*, p. 280-281, photo p. 544, carte 10 (O18).

⁴⁰ Cette information nous est fournie par le tableau I de cette même

inscription : *n kȝ n hm-ntr tpy n hn̄mw stȝt ‘nqt Nb-wnn.f mȝ‘-hrw sȝ hm-ntr tpy n hn̄mw Pn-Drtȝ, « Pour le ka du premier prophète de Khnoum, Satet et Ânouket, Nebounenef juste de voix, fils du premier prophète de Khnoum Pendjerty. » C'est à partir de ce rapprochement*

que l'inscription a pu être datée, alors même que l'identification du premier prophète de Khnoum Nebounenef avec le prêtre-ouâb du même nom est soumise à caution.

- III.a. *n k3 n īmy-r3 hmw-ntr ntrw nbw H3tī3y*
Pour le ka du responsable des prophètes de tous les dieux Hatiay
- III.b-d. *sn.t=f nb.t pr šm'yt n Mn̄tw Iwy*
Sa “sœur” (son épouse) la maîtresse de maison chanteuse de Montou Iouy
- III.e-f. *s3 n s3.t=f P3-šdw*
Le fils de sa fille Pachedou

C'est à partir du texte du tableau III qu'un rapprochement avec la TT 324 peut être fait. Sur l'inscription SEH 434, Hatiay porte le titre de « responsable des prophètes de tous les dieux » et son épouse se nomme Iouy. Ces informations concordent avec celles recueillies dans la tombe thébaine, où Iouy est également mentionnée⁴¹.

Cependant, la proximité des tableaux II et III a laissé penser que le personnage nommé Hatiay sur le tableau III – manifestement celui mentionné dans la TT 324 et Naples 1069 d'après son titre et le nom de son épouse – était le même que celui du tableau II, et par conséquent le fils de Pendjerty. Partant de ce constat, on en avait déduit qu'il était le frère de Nebounenef et le fils de l'épouse de Pendjerty, la chanteuse de Montou Néfertari. Pourtant, le tableau II associe Hatiay au titre de troisième prophète de Khnoum, alors qu'il ne l'est jamais dans le reste de la documentation. Il pourrait s'agir d'un titre porté par Hatiay lors de sa jeunesse et abandonné par la suite dans l'évocation de sa carrière (une charge de troisième prophète de Khnoum devait demeurer somme toute assez secondaire pour un homme aux fonctions aussi importantes). Cependant, aucun élément ne permet de confirmer qu'il s'agit de la même personne, puisque rien ne les relie concrètement, à part cette mention sur la même inscription. Un autre facteur de confusion entre ces deux Hatiay réside notamment dans le fait que, selon toute vraisemblance, leurs mères s'appelaient toutes deux Néfertari. La mère supposée de l'Hatiay du tableau III⁴² était chanteuse d'Amon, alors que celle de l'Hatiay du tableau II était chanteuse de Montou⁴³. Le nom Néfertari est extrêmement répandu durant l'époque ramesside. Il n'est donc pas improbable que deux hommes portant le même nom aient eu des mères homonymes.

En conséquence, il semble à ce stade préférable de ne pas considérer les Hatiay des tableaux II et III de l'inscription SEH 434 comme une seule et même personne et parler, dans ce cas, d'Hatiay A pour le responsable des prophètes (tableau III) et d'Hatiay B pour le troisième prophète de Khnoum (tableau II).

L'inscription proche du monastère Saint-Siméon

En admettant cette distinction entre les deux Hatiay, une autre inscription pourrait expliquer la proximité des tableaux II et III de SEH 434. Publiée par L. Habachi dans le cadre de l'article précédemment cité⁴⁴, elle serait située « on a boulder on the west bank of the Nile about 50 m

⁴¹ N. de G. Davies, *op. cit.*, p. 47.

parenté n'est évoqué. On retrouve également

⁴³ Cf. SEH 422 = A. GASSE, V. RONDOT, *op. cit.*, p. 264-265, 538.

⁴² Statue Caire JE 71965 = *ibid.*, pl. 41.
Il n'est pas prouvé que la Néfertari représentée sur la statue JE 71965 soit bien la mère d'Hatiay, puisqu'aucun lien de

également sur cette statue la *nb.t-pr* Iouy, mais ici encore, sans lien de parenté attesté avec Hatiay.

⁴⁴ L. HABACHI, «A Family from Armant in Aswān and in Thebes», *JEA* 51, 1965, p. 125-126.

to the north of the path leading from the Nile to St Simeon's Monastery». Elle représente un personnage levant les bras en signe de vénération accompagné d'un texte de prière:

ii(=i) n k3=k hnmw nb Ȧmnn̄t̄ dī=k rwd̄ i rdwy sh3 nfr m-^c hh n k3 n hm-ntr tpy n hnmw St̄t̄ 'nqt Pn-Drt̄y s3 imy-r3 hmw-ntr Pn-niwt̄

Je viens pour ton ka, Khnoum maître de l'Occident, pour que tu me donnes la force dans les jambes (litt. tu donnes ma force des deux jambes) et un bon souvenir à travers l'éternité, pour le ka du premier prophète de Khnoum, Satet et Ânouqet, Pendjerty fils du responsable des prophètes Penniout

Cette inscription fait selon toute vraisemblance de nouveau mention de Pendjerty, le père de Nebounenef et Hatiay B (cf. tableau II de SEH 434). Elle nous apprend en outre que son père exerçait la fonction de « responsable des prophètes » et qu'il se dénommait Penniout.

Or, comme nous l'avons vu, et comme L. Habachi l'avait déjà remarqué, le fils d'Hatiay A portait également le nom Penniout, d'après les textes de la TT 324 et de la TT 331. Parmi ses titres, l'un, partiellement conservé dans sa tombe indique [...] n ntrw nbw. En dépit de la lacune, trois signes verticaux devant le *n* ont été reportés dans le dessin de N. de G. Davies⁴⁵. Ceux-ci laissent penser qu'il ne s'agirait pas du titre de *imy-r3 pr-hd-nwb* mentionné ailleurs dans la même tombe, mais celui de *imy-r3 hmw-ntr n ntrw nbw*, qui peut être abrégé en *imy-r3 hmw-ntr*⁴⁶, « responsable des prophètes de tous les dieux », fonction à laquelle il aurait succédé à son père.

Si la concordance établie avec le groupe statuaire de Naples est exacte, ce même Penniout dit Souner serait représenté sur le monument, là encore avec le titre de « responsable des prophètes ». Il ne serait donc pas inconcevable que le Penniout de l'inscription relevée par L. Habachi soit le fils de Hatiay A. Par conséquent, Pendjerty serait son petit-fils. Dans ce cas, la généalogie jusqu'à présent acceptée serait à renverser, puisqu'on aurait non pas deux Penniout et un Hatiay, mais deux Hatiay, l'un étant l'arrière-grand-père de l'autre, et un seul Penniout, ledit Souner (fig. 5). Dans ces conditions, l'inscription SEH 434 ne serait pas construite autour du personnage de Pendjerty, mais bien autour de son grand-père, Hatiay l'Ancien, dont il aurait assuré la survivance du nom en le transmettant à l'un de ses fils.

En s'appuyant sur des données récentes concernant l'étude des généralogies entre la fin du II^e millénaire et le début du I^{er} millénaire av. J.-C.⁴⁷, l'écart des générations se situe entre 25 et 35 ans⁴⁸. Cette fourchette moyenne rend la nouvelle généalogie proposée cohérente, puisqu'en plaçant Hatiay A au début du règne de Ramsès II (tel que les documents thébains l'attestent),

⁴⁵ N. de G. DAVIES, *op. cit.*, pl. 38.

⁴⁶ Comme pour Imenouahsou, cf. SEH 405 = A. GASSE, V. RONDOR, *op. cit.*, p. 249, 543. D'après les titres de ce personnage, probablement contemporain du règne de Mérenptah, il est probable qu'il fut l'un des proches successeurs d'Hatiay dans ses fonctions (peut-être même son successeur direct). Pour un aperçu de la biographie

de ce personnage, voir L. HABACHI, «Amenwahsu, Attached to the Cult of Anubis, Lord of the Dawning Land», *MDAIK* 14, 1956, p. 52-62.

⁴⁷ Sur le sujet, voir notamment les travaux de K. JANSEN-WINKELN, «The Relevance of Genealogical Information for Egyptian Chronology», *AgLev* 16, 2006, p. 257-273 et Fr. PAYRAUDEAU, *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la XXII^e dynastie bubastite*, *BdE* 160, 2014, p. 112-115. Ces auteurs s'accordent sur un écart de 30 ans ou plus, préférable à un écart de 20 ans comme cela a pu être avancé parfois.

⁴⁸ Cf. D. HENIGE, «Generation-Counting and late New Kingdom Chronology», *JEA* 67, 1981, p. 182-184, où les écarts les plus fréquents sont compris entre 25 et 35 ans.

Nebounenef, frère d'Hatiay B, aurait exercé sa fonction de premier prophète de Khnoum sous la XX^e dynastie, mais sans doute pas aussi tardivement qu'affirmé auparavant.

Dans ce contexte, si le prêtre-*ouâb* Nebounenef du P. Turin 1887 doit être considéré comme le futur premier prophète de Khnoum Nebounenef, il faudrait alors envisager que l'écart inter-générationnel de cette généalogie fût bien plus important que la moyenne, ce qui témoignerait de la longévité assez exceptionnelle d'au moins un de ses membres. Pourtant, le lien qui a pu être fait avec le P. Turin 1887 est loin d'être évident. Ce document peut ainsi probablement être écarté du corpus documentaire attribué à cette famille. Il est en effet assez peu vraisemblable, dans ces conditions, que Nebounenef fils de Pendjerty ait été contemporain du premier prophète de Khnoum Bakenkhonsou, victime du « scandale d'Éléphantine ».

L'étude de cette documentation permet ainsi de venir préciser la chronologie d'une famille dont l'origine hermontite, mise en lumière par L. Habachi, ne peut être ici que confirmée. Les arguments avancés renforcent en effet cette déduction, puisque Pendjerty était indubitablement originaire du IV^e nome de Haute-Égypte. Son nom en est le premier indice, *Pn-Drtj* signifiant littéralement « Celui de Tôd ». Son père, Penniout, était probablement « premier prophète de Montou maître d'Ermant », fonction dans laquelle il aurait succédé à son propre père Hatiay A. Ces deux derniers personnages étaient incontestablement des hommes influents à l'échelle du nome : ils ont officié au sein de deux des cultes les plus importants du nome thébain après celui d'Amon, à savoir le culte de Montou d'Ermant et celui de Sobek de Semenou (Dahamsha), et ont obtenu le privilège d'être inhumés dans la nécropole thébaine. Ce dossier met également en exergue l'influence des élites sacerdotales de l'époque ramesside, manifestement pas cantonnées au seul territoire de leur nome d'origine mais exerçant leur autorité sur un ensemble régional beaucoup plus vaste.

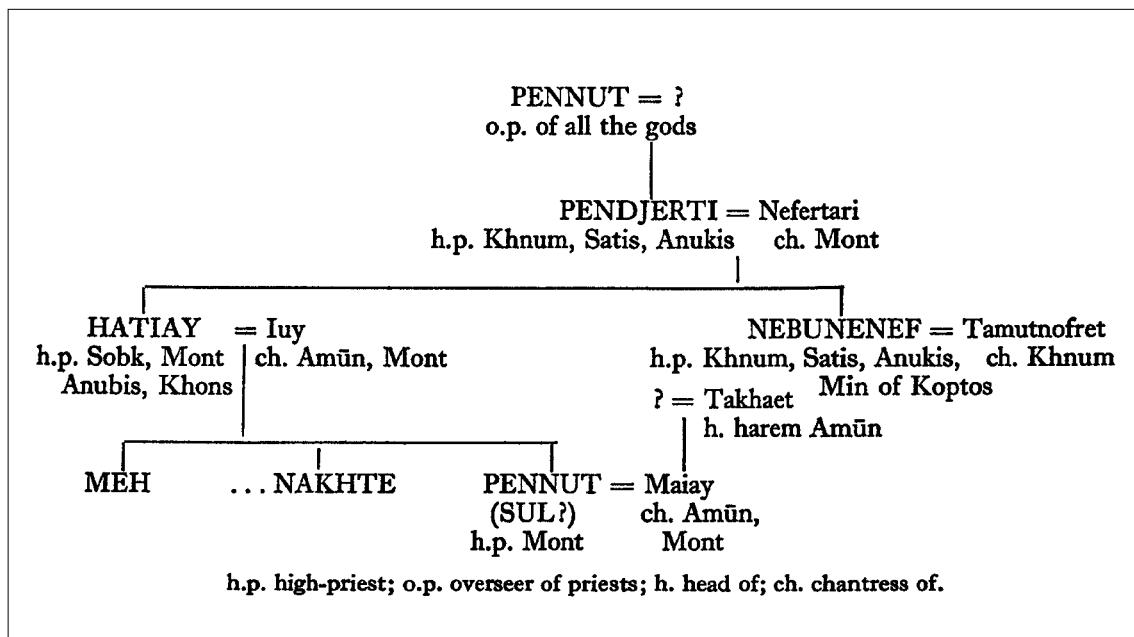


FIG. 2. Le groupe statuaire Naples 1069.
© V. Chollier, avec l'autorisation du Museo Archeologico Nazionale di Napoli.



FIG. 3. L'inscription SEH 434, d'après A. GASSE, V. RONDOT, *Les inscriptions de Séhel*, MIFAO 126, 2007, p. 276-280, photo, p. 543, carte 9 (G29).

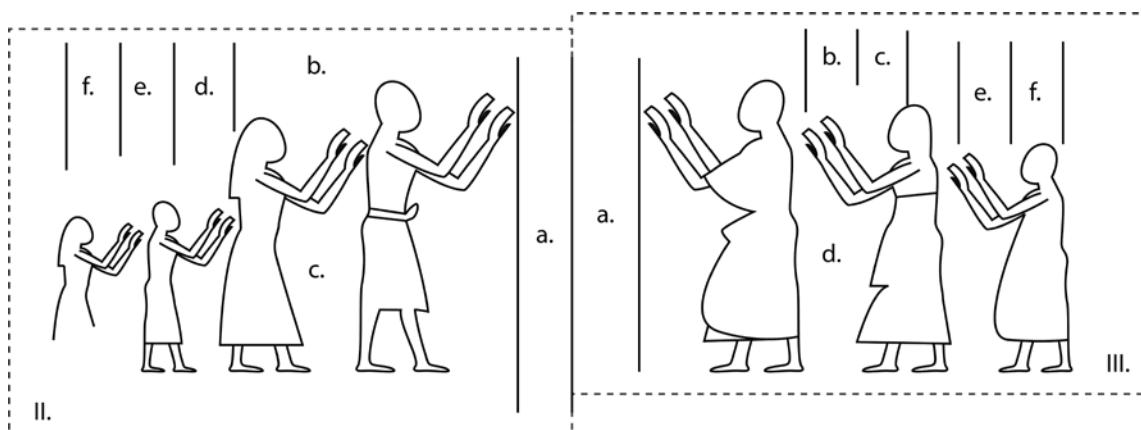


FIG. 4. Schéma figurant l'organisation des tableaux II et III de l'inscription SEH 434. D'après L. Habachi, *op. cit.*, p. 129, fig. 6 et A. Gasse, V. Rondot, *Les inscriptions de Séhel*, MIFAO 126, 2007, p. 278.

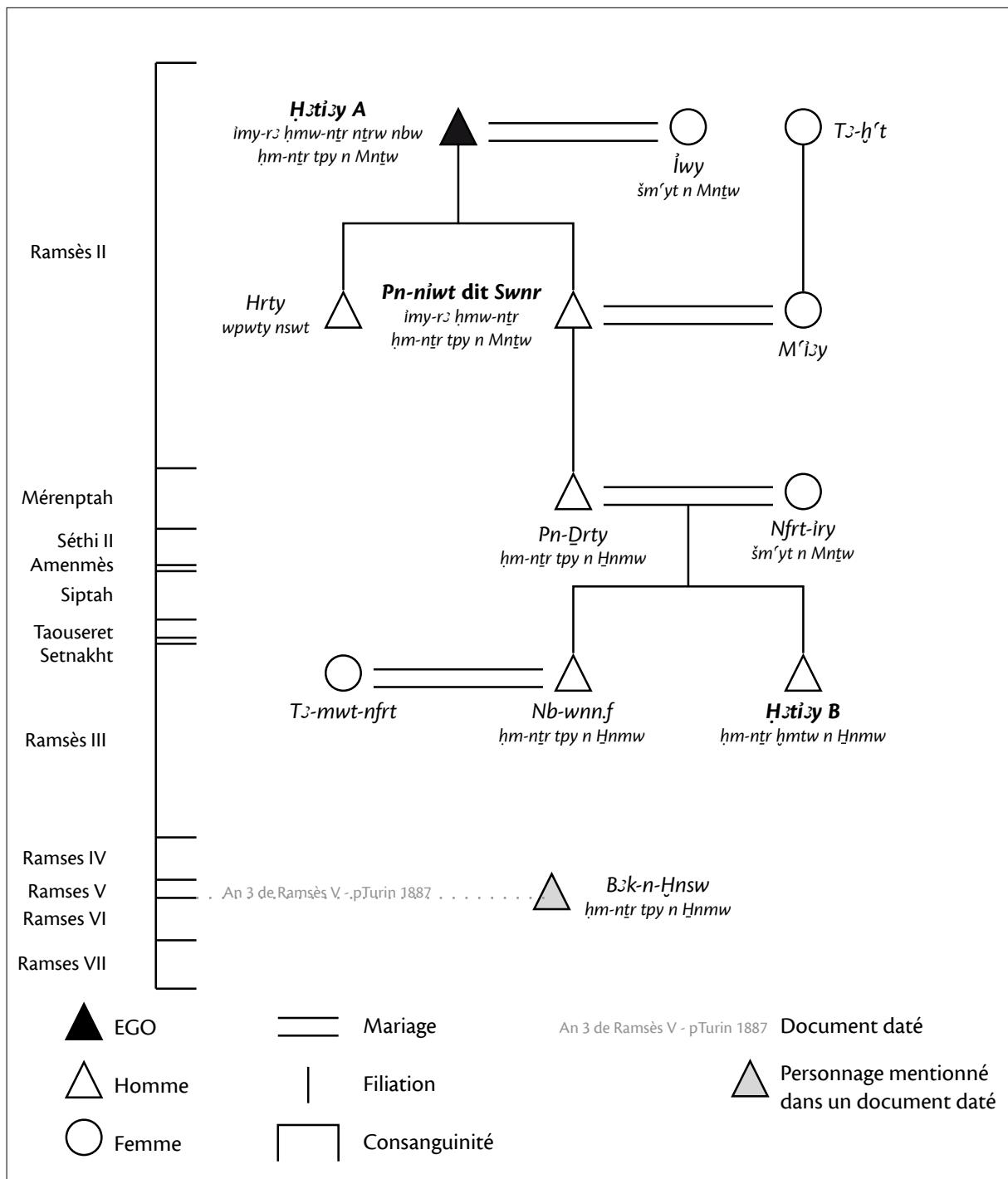


FIG. 5. Reconstruction de la généalogie de Hatiay A, avec un écart intergénérationnel de trente ans (Hatiay A est placé sur la frise en fonction des différents documents présentés dans l'article).